



Commune de CHATENOY-EN-BRESSE

Extrait du registre des Délibérations

Séance du 17 décembre 2025

Date de la convocation :
10 décembre 2025

- Membres en exercice : 14
- Présents : 12
- Votants : 13
- Pour : 13
- Contre : 0
- Abstention : 0

L'an deux mil vingt-cinq et le 17 décembre,
l'assemblée régulièrement convoquée s'est réunie sous la
présidence de Mme le Maire, Joëlle SCHWOB.

Présents : SCHWOB Joëlle, CLEMENT Benoît, LETOURNEAU Pascale,
FROST Georges, PHILIPPE Agnès, FROST Daniel, MOUGEOT Jeanine,
RITTER Claude, PRUDHON Fabrice, FEVRE Franck, MERLE Christelle,
CHANTEPERDRIX Guy.
Représentés : DESBOIS Jocelyne par MOUGEOT Jeanine
Excusés : LEGRAND Valérie
Absents : --

Secrétaire de séance : MOUGEOT Jeanine

DE-069-2025

Rétrocession de voirie

du lotissement situé Allée des Hortensias et du lotissement des Frênes :

La société BL Promotion représentée par M. De Simone Lucien a sollicité la commune de Châtenoy-en-Bresse afin de procéder à la rétrocession de la voirie du lotissement « Les Hortensias », située sur les parcelles cadastrées :

- AH 231 – contenance 167 ca
- AH 233 – contenance 60 ca
- AH 235 – contenance 7 ca
- AH 268 – contenance 115 ca
- AH 278 – contenance 256 ca
- AH 280 – contenance 640 ca
- AH 299 – contenance 671 ca
- AH 302 - contenance 161 ca
- AH 306 – contenance 51 ca
- AH 311 – contenance 155 ca
- AH 315 – contenance 16 ca

La société BL Promotion représentée par M. De Simone Lucien a sollicité la commune de Châtenoy-en-Bresse afin de procéder à la rétrocession d'une partie de la voirie du lotissement « Les Frênes », située sur les parcelles cadastrées :

- AC 173 – contenance 176 ca
- AC 186 – contenance 125 ca

La rétrocession n'entraîne aucune modification des conditions de desserte ou de circulation des riverains. En application de l'article L. 141-3 du code de la voirie routière, aucune enquête publique préalable n'est donc requise

La société BL Promotion s'engage à prendre en charge les frais relatifs à la rédaction de l'acte notarié et à fournir tous les documents nécessaires à la régularisation de l'opération (plans de récolelement, attestations de conformité, etc.)

Le conseil municipal a déjà validé la rétrocession et l'intégration dans le domaine public communal des espaces communs de plusieurs lotissements, confirmant ainsi la cohérence de la présente délibération avec la politique communale en matière d'urbanisme.

Le Conseil, après en avoir délibéré,

APPROUVE la rétrocession à titre gratuit à la commune de Châtenoy-en-Bresse de la voirie du lotissement « Les Hortensias », située sur les parcelles cadastrées :

- AH 231 – contenance 167 ca
- AH 233 – contenance 60 ca
- AH 235 – contenance 7 ca
- AH 268 – contenance 115 ca
- AH 278 – contenance 256 ca
- AH 280 – contenance 640 ca
- AH 299 – contenance 671 ca
- AH 302 - contenance 161 ca
- AH 306 – contenance 51 ca
- AH 311 – contenance 155 ca
- AH 315 – contenance 16 ca

d'une contenance totale de 2 299 m².

APPROUVE la rétrocession à titre gratuit à la commune de Châtenoy-en-Bresse de la voirie du lotissement « Les Frênes », située sur les parcelles cadastrées :

- AC 173 – contenance 176 ca
- AC 186 – contenance 125 ca

d'une contenance totale de 301 m².

Pour rappel, les réseaux seront rétrocédés à chaque structure compétente.

AUTORISE le classement de ces voiries dans le domaine public communal, conformément aux dispositions de l'article L. 141-3 du code de la voirie routière.

DECIDE que les frais relatifs à la rédaction des actes notariés seront pris en charge par la société BL Promotion,

AUTORISE Madame le Maire à signer l'acte de rétrocession ainsi que tous les documents nécessaires à la mise en œuvre de la présente délibération, y compris les actes notariés et les pièces administratives requises.

CHARGE les services techniques de la commune de procéder aux formalités de réception définitive des ouvrages et de leur intégration dans le domaine public.

Le secrétaire de séance, Mme Jeanine MOUGEOT

Mme Le Maire, Joëlle SCHWOB

Date de transmission de l'acte: 06/01/2026

Date de reception de l'AR: 06/01/2026

071-217101179-DE_069_2025-DE

A G E D I